

CHSCT de la DEVE

9 novembre 2022

Déclaration d'ouverture de la CFTC

Monsieur le Président du CHSCT, Madame la Directrice, Mesdames, Messieurs,

Lors du dernier CHSCT, le 22 septembre dernier, la **CFTC** avait rapidement évoqué la crise COVID. Aujourd'hui **la situation sanitaire semble davantage maîtrisée mais des incertitudes subsistent**. La question de **la ventilation des locaux** qui sera abordée aujourd'hui **montre donc l'importance de la prévention** et de poursuivre les actions engagées **avec des moyens suffisants** notamment financiers.

Autre sujet d'actualité : la question du **télétravail**. La présentation avant-hier en comité technique du **bilan** sur ce sujet, qui concerne aussi le CHSCT, a permis de rappeler que **les agents des filières ouvrière et de la surveillance n'en bénéficiaient quasiment pas** (4 % sur la filière ouvrière : 79 agents et 1 % sur la surveillance : 2 agents). Ce sont donc **près de 2 200 agents de terrain à la DEVE qui restent soumis à des contraintes de transport quotidiennes et très fortes** compte tenu de l'éloignement de plus des 2/3 des agents de la Ville et des aléas nombreux sur les réseaux (incidents de trajets, fréquences irrégulières, matériel défaillant ...). **La CFTC demande aux élus qui suivent la DEVE de réfléchir à une prise en compte de ces contraintes qui pèsent sur les agents de terrain. La possibilité d'une sujétion particulière devra à notre avis être à terme réexaminée.** Quant aux agents qui bénéficient du télétravail et des avantages réels qu'il peut apporter, d'autres contraintes peuvent exister notamment en termes d'organisation collective du travail, de séparation nécessaire entre la vie professionnelle et la vie personnelle, de risques psycho-sociaux, ou encore d'aménagement inadéquat du lieu de travail. **Pour cette dernière raison et celle aussi de l'insuffisance de l'indemnité accordée par la Ville, la CFTC n'a pas signé l'accord sur le télétravail de juillet 2021.** La **CFTC** demande que, sur ces sujets, des discussions nouvelles s'engagent entre l'Exécutif et l'ensemble des organisations syndicales à l'issue des élections professionnelles car **pour nous la situation ne doit pas être figée et des possibilités d'évolution doivent pouvoir être mises en œuvre.**

D'autres sujets DEVE restent préoccupants : l'insuffisance des effectifs sur de nombreux terrains, **les incivilités, l'insécurité, la vétusté de certains locaux sociaux**, ou encore **le manque de lieux de restauration proches** comme la possibilité pour les très nombreux agents **DEVE** du Bois de Vincennes ou proches d'accéder à la « cantine » de la Garde Républicaine, sujet que la **CFTC** a soulevé depuis plus de 3 ans et qui reste toujours d'actualité. **Sur tous ces points, nous continuerons à être vigilants pour obtenir avec vous de légitimes améliorations.**



Mais au-delà de tout cela, la **CFTC** voudrait aussi, à l'occasion de ce dernier CHSCT avant les élections professionnelles, remercier tous les acteurs de la **DEVE** avec lesquels nous avons échangé et travaillé pendant ces quatre dernières années. Merci au SRH et particulièrement au BRS, au BPRP, à la médecine préventive, aux correspondants des services pour leurs contributions sans lesquelles rien ne serait possible dans ces domaines de la santé, de la sécurité et des conditions de travail. Merci aussi à vous, Monsieur Najdovski, notre élu sur lequel nous comptons aussi avec la direction pour continuer à défendre les intérêts de la **DEVE**, de ses agents et de tous ceux qui œuvrent avec passion pour les espaces verts de la Ville.

La **CFTC** vous remercie de votre attention.

Toujours vigilante, la CFTC à vos côtés ! pour vous défendre et vous informer

vos contacts pour la DEVE :

syndicat-cftc@paris.fr

alain.arhuis@paris.fr

francoisregis.breaute@paris.fr

Aux élections professionnelles de décembre

JE VOTE CFTC



1919 - 2022 - Depuis plus de 100 ans, la CFTC, un syndicalisme constructif au service des femmes et des hommes

CFTC - 2 bis, square Georges Lesage - 75012 Paris - ☎ 01 43 47 84 70 - 📧 syndicat-cftc@paris.fr
🌐 syndicat-cftc.fr 📘 facebook.com/cftcvdparis 🐦 twitter.com/cftcvdparis 📷 instagram.com/cftcvdparis